



AED-AESH : une mobilisation réussie !

samedi 18 janvier 2025, par [CGT educ'action](#)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE national suite à la journée de mobilisation AESH/AED du jeudi 17 janvier 2025

La CGT Educ'action se félicite de la [grève et de la mobilisation des personnels AESH et AED du 16 janvier](#), avec des vies scolaires complètement fermées dans de nombreux départements, ainsi que de multiples rassemblements. Ces personnels particulièrement précaires, dont les rémunérations sont d'une faiblesse indécente, ont vu leurs conditions de travail, déjà difficiles, continuer de se dégrader :

Pour les AESH, la rentrée 2024 a été marquée par une multiplication d'élèves à accompagner, avec des profils de plus en plus complexes à gérer, exigeant parfois des gestes de soignant•es. Lesaupoudrage devient légion, l'institution s'abritant derrière quelques heures auprès de l'élève, leurrant ainsi les familles quant à la prise en charge. Les signalements des AESH relatifs à l'impact sur la santé, les licenciements pour inaptitude et les démissions pleuvent dans tous les départements. Tout cela pour un salaire moyen de 900€ par mois !

Pour les AEd, l'accès au CDI en 2022 n'a pas rimé avec une sécurisation des emplois puisque celui-ci reste arbitraire tout comme les renouvellements en CDD. Le cadre de leurs missions est peu respecté, la charge de travail accrue et la pression hiérarchique importante. Le tout dans un contexte de moyens AEd insuffisants dans les établissements.

AEd comme AESH sont des maillons essentiels du service public d'Éducation. Aujourd'hui, ils et elles envoient un signal : précarité ne signifie pas impossibilité de se mobiliser pour défendre ses droits. Ils et elles sont bien décidé•es à obtenir des avancées.

Cette mobilisation n'est pas une journée isolée mais bien le début d'un processus. La CGT Educ'action soutient les personnels dans leur combat. En concertation avec les AEd et les AESH, elle travaillera à la construction des suites. En élevant le rapport de force, nous obtiendrons des avancées concrètes sur les conditions de travail et les rémunérations, les moyens et la mise en place de statuts de fonctionnaires pour chacun de ces deux métiers.

[Lire et télécharger ici le communiqué complet de la CGT Educ'action sur la journée du 17 janvier 2024](#)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE local suite à la journée de mobilisation AESH/AED du jeudi 17 janvier 2025

Jeudi 17 janvier, les AED étaient mobilisé.e.s au côté des AESH partout en France pour revendiquer notamment un statut de titulaire et des hausses de salaire immédiates et conséquentes.

Dans l'académie de Lyon, de **nombreuses vies scolaires** étaient **complètement fermées** et de nombreuses autres ont fonctionné en service réduit, prouvant que les revendications portées notamment par la CGT éducation sont partagées par les AED dans tous les établissements. La mobilisation a rassemblé environ 150 personnes devant le rectorat malgré le froid.

Nous avons été reçu.e.s en audience au rectorat. Preuve que la grève paie, toutes les revendications qui dépendent directement du rectorat de Lyon et qui nous étaient refusées à de multiples reprises depuis des années semblent avoir été entendues et prises en compte. **Le rectorat s'est engagé à ouvrir des négociations sur un document cadre des conditions d'emploi et de travail s'imposant aux chef.fe.s d'établissement et limitant leur arbitraire que nous dénonçons de longue date et qui leur permet de nous licencier sans justification.** "Engagement est pris de transférer" aux services compétents nos requêtes pour soutenir notre demande d'application de la loi afin de nous permettre d'avoir des **contrats de plus d'un an de manière plus systématique** et de **nous verser l'intégralité des primes auxquelles nous avons droit.** Cependant, aucune réponse ne nous a été apportée concernant les intimidations et atteintes au droit de grève que nous avons constaté une fois de plus aujourd'hui.

Nous ne sommes pas dupes, ces annonces ne font que différer le traitement de nos revendications et cette journée ne grève n'est qu'une première sommation, elle en appelle d'autres !

Notre combat est national et c'est partout en France que les AED se sont mobilisé.e.s à l'appel de nos organisations syndicales pour exiger :

- Une augmentation immédiate de 400 euros net par mois
- Un statut de titulaire de la fonction publique de catégorie B et un statut en CDI
- d'étudiant.es/salarié.es avec un temps de décharge accru pour les personnes en étude ou en formation
- La baisse du temps de travail à 32h / semaine pour un temps plein
- Des créations de poste d'AED
- Une grille de salaire commune avec AESH
- Le paiement complet des heures d'internat, en remplacement du forfait nuit
- Le versement de la Prime REP/REP+ complète avec rétroactivité depuis 2015
- La prise en charge des services contraints (demi-pension)

DÉCLARATION AESH CGT EDUC à l'audience du 16 janvier 2025 au Rectorat de Lyon

